Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 354

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260250

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

toujours intimidé. Chez les uns, c'est une crainte toute naturelle de l'appareil de justice, du tribunal qui représente quelque chose de redoutable et comminatoire; chez d'autres, les mêmes causes produisant une réaction différente, ils deviennent produssit une feaction difference, is devenient inabordables et insolents; les petits menteurs entrent avec un plan complet de défense, les enfants hystériques avec une provision inépuisable de larmes, enfin les types apathiques et suggestifs avec des versions dictées d'avancé par des camarades ou des éducateurs déraisonna-bles, Dans ces conditions, la question posée au début de l'interrogatoire: « avouez-vous votre debut de l'interrogatoire: «avouez-vous votre faute » donne dans la majorité des cas des résul-tats déplorables, car l'enfant saisit aussitôt l'oc-casion de jouer la comédie, qu'il a préparée. Tandis qu'en l'abordant d'une facon toute différente, en le questionnant au sujet de sa vie ha-bituelle, sur ses goûts, ses camarades, son école, le juge peut se rendre compte de toute la menle juge peut se rendre compte de toute la men-talié de l'enfant, et celui-ci revenu de son premier effroi et encouragé par l'entretien naturel, nor-mal, avec le juge, oublie son plan artificiel de réponses aux questions, qui ne lui ont pas été posées au début. Ayant ainsi conquis d'assaut le côté psychique de l'enfant, il sera ensuite bien facile de provoquer la sincérité, qui succède immédiatement à la crainte disparue, au sentiment de honte, à l'envie de crâner. Quelquefois ces moments sont prodigieux et magnifiques. L'âme montrant s'ouvre comme le calice d'une fleur montrant aux yeux des assistants son intérieur pur et naîf. Et la fraîche rosée des larmes qui tombent, purifie tout ce qui était sale et laid à l'intérieur. Alors il ne s'agit que de savoir garder l'emprise sur cette âme. Il faut s'en emparer d'une manière douce, mais rigoureuse, cordialement, mais sans sentimentalisme, pour la recon-duire sur la voie droite et claire.

En me basant sur les matériaux qui ont passé entre mes mains, je conclus que les causes de la criminalité juvénile peuvent être divisées en

deux catégories: causes intérieures.

1. — Les particularités individuelles du tempé-rament de l'enfant privé d'influences éducatrices favorables, surtout à l'époque critique de la puberté.

- Les particularités spéciales, tares héré-

2. — Les particularites speciales, tares nereditaires, anomalies.

Comme causes extérieures, je considère:

1. — le milieu formé par des parents ou des
tuteurs exerçant une mauvaise influence;

2. — l'incitation au mal par des adultes;

3. — l'influence de la rue;

celle du mauvais cinéma et de la mau-

- l'influence des mauvaises conditions d'habitation, surtout lorsqu'il s'agit de délits à base

sexuelle;
6. — l'influence des mauvaises conditions matérielles;

l'abandon de l'enfant.

Nous tâchons de contrebalancer les causes in-Nots tacions de Contrebataire l'étrieures par l'influence personnelle du délégué à la protection de l'enfance et, s'il y a lieu, par l'influence du médecin pédagogue.

La méthode que je suggère à un délégué con-

- à développer chez l'enfant la conscience

en quoi sa conduite a été (ou est) mauvaise; 2. — à éveiller en lui l'ambition de se corriger;

3. — à fortifier sa volonté à cet égard. Le délégué me présente son pupille environ

tous les mois. J'interroge l'enfant sur ses progrès et j'obtiens des réponses diverses, mais en général

« Malheureusement, non. je ne suis pas meilleur

« Malheureusement, non. je ne suis pas meilleur — me répond l'un d'eux — je continue à faire l'école buissonnière, mais en revanche, je n'ai plus volé une seule fois! »

La confiance entre le tribunal et les enfants est si profonde qu'il arrive souvent que les enfants soumis à notrè surveillance viennent eux-mêmes s'accuser de quelque méfait nouveau. Ils viennent aussi chercher des compliments pour leur honge conduite. Proprement vêtus la mine. leur bonne conduite. Proprement vêtus, la mine fraiche, ils ne rappellent en rien les petits vauriens qui nous ont été amenés autrefois.
Plusieurs fois par an, à l'époque des grandes fêtes, dans cette même salle du tribunal, on

réunit les enfants pour célébrer la fête en com-mun. Alors, les juges et les tuteurs font des petits discours, les enfants répondent, chantent en chœur et écoutent jouer leur propre orchestre.
A la veille de Noël, ils reçoivent des cadeaux.
Pour les plus pauvres est organisé un réveillon commun.

J'observe alors avec une joie émue le changement physique et psychique de ces enfants qui, éclairés par une bonne surveillance, font penser à des plantes ranimées par les rayons du soleil. Wanda GRABINSKA.

Le travail de nuit des femmes

A propos de la prochaine Conférence Internationale du Travail

(Genève, 28 mai 1931)

Nos lecteurs savent déj๠qu'une des trois questions à l'ordre du jour de cette Confé-férence est celle de la revision sur deux points' de la Convention internationale de Washington de 1919, qui internationate de Washing-ton de 1919, qui interdit le travail de nuit aux femmes entre 10 heures du soir et 5 heures du matin. A la demande des gouvernements britannique, belge et suédois, il a été en effet décidé de soumettre à la Conférence Interna-nationale, lors de sa session à la fin de ce mois, une modification des deux points suivants: a) les femmes occupant des postes de surveillance et de direction ne seront pas soumises à l'interdiction prévue par la mises à l'interdiction prévue par la Convention; b) les gouvernements qui le désirent pourront retarder d'une heure la période d'interdiction absolue du travail de nuit, et l'éfixer par conséquent entre 11 heures du soir et 6 heures du matin. Un précédent article indiquait les motifs pour lesquels ces modifications étaient demandées: accession des femmes ingénieurs, chefs de contrôle, etc. à des postes qui, sans cela, risqueraient de leur être fermés; et difficultés de combinaison des horaires de travail et de chemin de fer dans certaines régions industrielles, où les ouvrières habitent à quelque distance de l'usine. l'usine.

Conformément à son réglement, le B. I. T. vient de publier un rapport (rapport bleu) qui, contenant les observations des gouverne-ments sur ces deux points, permet de se rendre compte un peu d'avance de quelle façon s'o-

salaire du mangeur de péchés, prend le pain et le vin qu'on lui tend par dessus la bière et dit la formule consacrée: « Je te donne aise et repos maintenant, pauvre homme, afin que tu ne reviennes point dans les champs ni sur les routes. Et pour que tu sois en paix, je mets mon âme en gage ».

Si Gédéon, dans sa rage d'amasser le précieux maléfice endurcit son cœur et devient effroyablement inhumain, sa sœur Prue est toute douceur, tout dévouement et tout amour, sauf en ces rares instants où elle déplore

en ces rares instants où elle déplore

sauf en ces rares instants où elle déplore le fâcheux sort qui, en la défigurant, la prive de la joie d'être aimée. Elle se réfugie alors dans le grenier qui lui tient lieu de salon et d'église, et dans le bourdonnement des mouches et l'odeur des pommes, elle écrit son journal naîf et passionné — seule dans la ferme et presque seule parmi les voisins, elle sait lire et écrire — et le calme descend dans son recur

L'œuvre complète¹ de Mary Webb se com-

son cœur.

1 Voir le Mouvement, No 349.

rientera la discussion. Nous en donnons ci-

arbes un bref apercu.
Sur le premier point (stipulation que l'interdiction du travail de nuit ne vise pas les postes de surveillance et de direction), les goupostes de surveinance et de direction), les gou-vernements belge et roumain ont fait observer que le texte originaire de la Convention ne parlant que de ces ouvrières, il allait de soi que les postes supérieurs n'étaient pas visés, et qu'il n'était donc pas nécessaire de reviser la Convention pour y introduire cette stipula-tion spéciale. Les gouvernements français, allemand, hindou, autrichien, norvégien et sué-dois, en revanche, ont jugé utile de préciser davantage à qui s'applique l'interdiction, le gouvernement autrichien notamment déclarant que « depuis ces dernières années, en Autricho comme ailleurs, le nombre des élèves du sexo féminin des écoles supérieures augmentant continuellement en nombre, la prévision est justifiée que d'ici peu, il y aura en Autriche des femmes qui parviendront à des postes de direction dans des entreprises industrielles , Quant à notre propre gouvernement suises , il a demandé que l'on définit nettement le sens de ces deux expressions, direction et surveil-lance, afin d'éviter toute équivoque; aussi le texte de l'amendement qui va être soumis à la Conférence a-t-il été établi comme suit:

La présente Convention ne s'applique pas aux personnes occupant un poste de surveillance ou de direction, et ne parti-cipant normalement à aucun travail manuel.

Si donc ce texte est adopté, la voie est ou-verte dans les usines aux femmes ingénieurs, comme il vient de s'en préparer une chez nous au Polytechnicum de Zurich, et ce sera la consécration d'un progrès féministe.

Sur le 2° point (décalage pour les gouverne-ments qui le désirent de la période d'inter-diction du travail de muit), les gouverne-ments allemand, autrichien, hongrois, italien, polonais et suisse ont indiqué qu'ils avaient rencontré des difficultés analogues à celles qui avait poussé le gouvernement belge à formuler sa demande; mais soit le gouvernement ita-lien, soit le nôtre, ont indiqué également leurs craintes que des abus ne se glissent par cette porte entr'ouverte, et ont demandé des garanties qu'ils voient, l'Italie dans la stipulation qu'une décision spéciale de l'autorité compétente est nécessaire pour procéder à ce décalage, la Suisse dans une consultation préalable des or-ganisations patronales et ouvrières intéressées (on ne nous dit pas s'il est nettement établi (on ne nous att pas su est nettement etabli-que ces organisations ouvrières seront des or-ganisations féminines, ce qui est absolument normal, puisqu'il s'agit du travail des femmes; mais qui n'est point certain!). Le texte dé-finitivement proposé mentionne donc que l'une et l'autre de ces garanties doivent être prises avant que, et seulement en raison de circonstances exceptionnelles, ce léger déplacement d'horaire puisse être effectué, le gouvernement qui aura fait uage de cette liberté devant en outre fournir des recoirces autres des recoirces de la contra del contra de la contra del contra de la contra de l devant en outre fournir des renseignements à devant en outre fournir des renseignements a ce sujet dans son rapport annuel. Prudence poussée à l'extrême, dira-t-on... Oui, mais n'oublions pas non plus que les gouvernements ne sont pas les seuls à être représentés à la Conférence Internationale du Travail, et que tout le groupe des délégués ouvriers s'apprête à combattre avec énergie cette modification,

pourtant bien simple et naturelle. « Le groupe ouvrier à la Conférence s'opposera certaine-ment à cette revision, comme il l'a déjà fait en séance du Conseil d'administration », écrit dans la Revue Syndicale suisse (Nº d'avril) M. Charles Schurch, qui est pourtant un fémi-M. Charles Schurch, qui est pourtant un Téministe convaincu, et qui nous a apporté un appui effectif lors de la pétition fédérale en faveur du suffrage. «Le mouvement syndical, qui a réussi après bien des efforts à faire interdire le travail des ouvrières avant 5 h. du matin, et après 10 heures du soir, ne voudra certainement pas abandonner cette conquête». Et ailleurs, il attribue la proposition britannique « au mouvement l'éminin bourgeois de l'Open Door, qui n'a d'autre but que de combattre au nom de l'égalité des sexes les conventions internationales concernant la protection du travail des femmes ». nant la protection du travail des femmes

The same to go as your and a second

C'est pourquoi, et étant donnée cette atti-tude, facile à prévoir d'ailleurs, des repré-sentants ouvriers nous estimons extrêmement sentants ouvriers nous estimons extremement maladroit la campagne engagée par TOpen Door International pour faire abroger la Convention de Washington par la prochaine session de la Conférence du Travail. On sait le point de vue de ce journal à cet égard: nous réprouvons les lois d'exception visant les femmes vons les lois d'exception visant les femmes seules, quand celles-ci ne peuvent donner leur opinion, mais nous estimons d'autre part que lorsque celles-là qui effectuent un travail qu'il s'agit de réglementer réclament cette réglementation spéciale, ce n'est pas à des théoriciennes qui n'ont jamais mis comme elles la main à la pâte à venir s'y opposer, au méris de tout principe d'incertique. Or il est la main à la pâte à venir s'y opposer, au mé-pris de tout principe démocratique. Or, il est certain, et à part les quelques exceptions que cite toujours l'Open Door, que la presque to-talité des ouvrières de fabriques réclame l'in-terdiction du travail de muit; et de plus ces exceptions concernent surtout les pays scan-dinaves, où les conditions du travail sont si différentes de celles de tous les autres pays exceptions concernent suriout les pays scandinaves, où les conditions du travail sont si différentes de celles de tous les autres pays, va la longueur des jours et la brièveté des nuits d'été, qu'on ne peut les prendre comme normes. Ce qui nous paraît bien plutôt nécessaire, c'est une certaine souplesse d'adaptation aux conditions de chaque Etat, souplesse dont la revision projetée esquisse une première étape. Et l'unique résultat de la campagne de l'Open Door, de réclamet la revision totale la Convention, réclamation pour laquelle il ne trouvera que l'appui de quelques membres du groupe patronal, sera d'effrayer tellement les autres groupes que la revision même partielle risque fort d'être rejetée, et que par consequent nous deurons à l'Open Door l'échec, s'il se produit, de cette première tentative d'élargissement de la Convention, et de la possibilité pour les femmes ingénieurs d'obténir des postes dans certaines usines. Et cela ténir des postes dans certaines usines. Et cela sera grand dommage.

J. GUEYBAUD.

De-ci, De-là...

Nomination.

Le Conseil d'Etat du canton de Genève vient

de nommer à nouveau la Commission scolaire. C'est avec plaisir que nous voyons figurer pour la première fois sur la liste des membres de cette Commission le nom de M^{II}e Emilie

Les Femmes et les Livres Mary Webb

(Suite et fin.) 1

Dans le miroir sombre de l'étang, le cor Dans le miroir sombre de l'étang, le cortège funéraire du vieux Sarn s'est reflété avec ses torches fumantes, car en ce pays la coutume est d'inhumer pendant la nuit. La touchante Jancis, mère sans anneau et accablée de honte, s'y laisse choir avec, dans les bras, son tout petit enfant. Gédéon, l'homme dur et avare, qui a tout sacrifié — repos et loisirs, jeunesse et amour — pour conquérir le précieux maléfice, l'or (the Precious Bane) y noie ses remords et son corps vigoureux au temps des aubépines et des regoureux au temps des aubépines et des regoureux au temps des autorimes et des monocules d'un jaune vernissé. « Cette vaste étendue ne fut pas de trop pour servir de tombeau à un homme si fort. Une demi-lieue de brume à sa surface ne fut pas un trop grand linceul. »

Des chapitres captivants font revivre de très anciennes coulumes, la louée des ser-vantes et des valets de ferme, les veillées d'amour, les combats de taureaux et de chiens, res jeux et les chansons des longs soirs d'hiver, les funérailles aux rites bizarres et compliqués, tels ces mangeurs de péchés, sortes de bouce émissaires qui, devant le cercueil prêt à être mis en terre, déclarent prendre à leur compte les errements du d'és de leur compte les errements du de leur compte les errements de leur en le leur compte les errements de leur compte les errements de leur de l à leur compte les errements du défunt — contre paiement, bien entendu. Or Gédéon, fils du mort, pour n'avoir pas à payer le

L œuvre computer de Mary Webb se con-pose, en outre de Precious Bane, de poèmes et de cinq romans: Gone to earth; the golden Arrow: the House in Dormer forest; Ar-mour wherein he trustet et Seven for a Secret, mour wherein he trustet et Seven for a Sevrel, publié en 1922 et rédétié en 1928, historie amoureuse et mystérieuse d'une jolie fille habitant une ferme perdue dans les marais et les bruyères. Etrange et captivant roman qui a fait comparer Mary Webb à d'autres grands conteurs, fortement imaginatifs comme elle, Dickens, Dumas ou Andersen. On n'y démèle jamais très bien où finit le réel et

1 Ionathan Cape, 30, Bedford Square, Londres

où commence l'irréel, et ses qualités d'observation et de poésie sont des plus remarquables Seven for a secret ne vaut certes pas Sarn,

Seven for a secret ne vaut certes pas Sarn, bien que construit tout aussi solidement et tissé tout aussi précieusement de fines impressions et de poétiques images. Comme dans presque tous les romans anglais écrits par des femmes, l'intention morale se fait constante de la constante de des femmes, l'intention morale se fait cons-tamment sentir, mais sans lourdeur et sans insistance. Ainsi que nous l'avons remar-qué à propos des personnages de Sarn, on a aussi ici l'impression un peu bizarre qu'ils sont comme ils sont, qu'ils seront ainsi jusqu'au dernier jour du monde et qu'il n'y a aucune bonne raison pour les présenter différemment. Cette inflexibilité a son char-me et nous change de tant de livres, dont les héros ne sont que des polichinelles entrai-nant et dominant d'autres fantoches, à sa-voir leurs auteurs.

nant et dominant d'autres fanloches, à savoir leurs auteurs.

It faut noter encore que Mary Webb est sans hypocrisie et ne craint pas de peindre le mal. Elle y met une vigueur et une franchise de touche remarquables, ne reculant pas devant les diableries de Beguildy, le vilain sorcier de Sarn, ou l'obsession de Gédéon, ou le double jeu du sinistre amoureux de Gillain Lovetlin, la séduisante héroïne de Seven for a secret. Admirable est la maitrise avec laquelle la conteuse sait faire évoluer les foules grouillantes, excitées ou malfaisantes, de ces jours de foires d'autrefois avec leurs incidents bizarres ou tragiques. En fait, je crois que l'on goûtera tous les livres de Mary Webb et que tous ses lecteurs s'accorderont à déplorer la disparition prématurée leurs auteurs.

de celle de qui on n'a pas craint de dire et d'écrire: elle avait du génie!

Jeanne Vuilliomener.

Calendrier d'une solitaire

Nouvel-An: Décevante l'année se termine, désillusion; une fois encore, notre espérance, notre attente ont été trompées... Pourquoi atten-dons-nous de ce jour ce revirement, ce changement, cet accomplissement que notre lant désir poursuit en vain, jusqu'au tom-

beau... CARNAVAL: Pour quelques heures, l'Humanité se NANALE: Pour queiques neures, l'immanne se travestit. On rit, on danse, on exulte, mais dans le subconscient sommeille la douleur prête à bondir comme une bête sauvage. Qu'est-ce donc qui me retient de me laisser librement à la joie!... On envie les autres, on désire une infinité de jouissances qui ne sont

peut-être pas!...
ns: Le mois du réveil. — Pressentiment du
printemps. — Dans chaque rue, violettes
offertes aux passants, souffles tièdes, ciel
d'azur. Et je vois, les yeux pleins de soleil, et avec ferveur je demande que ce
printemps m'apporte la plénitude de bonheur.
Il me faut des jours nouveaux, un moment qui me ferait oublier ce que la vie me
devait.

devait. AVRIL: Comme le temps, changeante est la vie. Aujourd'hui sur les sommets, et demain secouée par la douleur sans nom d'être redes-cendue au fond de l'abîme...

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.



(Cliché Jus Suffragii)

Mlle Hélène BURNIAUX (Bruxelles)

Membre assesseur du Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N

Gourd: Nous sommes persuadée que sa grande compétence dans tout ce qui touche aux questions sociales sera précieuse. D'autre part, M^{lle} Gourd étant au courant des questions d'éducation par sa participation à la Commission de Protection de l'Enfance de la S. d. N., elle pourra faire bénéficier la Commission scolaire de ses connaissances sur ce sujet.

Nous la félicitons très vivement.

Statistique impressionnante.

Un mathématicien déclare que, pendant natre années de guerre, 11 millions d'hommes pendant les été tués, soit un par treize tic-tac d'horloge; plus de 19 millions ont été mutilés, assez pour repeu-pler l'Espagne si sa population disparaissait tout à coup. Avec les 100 milliards de livres sterling qu'a coûté la guerre, on pourrait, d'après le même statisticien, faire cadeau à chaque famille des Etats-Unis, du Canada, d'Australie de Grande-Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne Bretagne, de France, de Belgique, d'Allemagne et de Russie, d'une maison de 500 l'ivres sterling sur un terrain de 5 acres et contenant pour 250 livres sterling de mobilier. De plus, on pourrait pourvoir chaque groupe de 20.000 faznilles, d'un hôpital, d'une université et d'écoles, y compris le salaire des institueurs, des infirmières, des médecins et des professeurs. Enfin si les petites croix des tombes des soldats morts si les pettes croix des tompes des soidats morts à la guerre étaient mises bout à bout elles s'éten-draient de Paris à Vladivostok, à travers l'Eu-rope et l'Asie, et la dernière serait mouillée par-les vagues de la mer du Japon.

Les pommes d'or.

Point n'est besoin d'aller les chercher au légendaire jardin des Hespérides. Les paysans qui ont traité leurs arbres fruitiers les ont récoltées en 1930. Tandis que les arbres négligés ne donnaient que 5 kg. de fruits en moyenne, les arbres traités en ont produit 50 kg. en moyenne. Ce qui, au prix des pommes cette année... Nos agriculteurs ont un trésor dans leur verger.

Aussi faut-il féliciter le Département vaudois de l'agriculture qui s'apprête à mettre en valeur cette fortune insoupçonnée par une loi d'encourament et de contrôle. La prospérité et la santé publique y gagneront.

Empoisonneurs publics.

Jadis les personnes accusées d'empoisonner les fontaines étaient jugées sommairement et condamnées au supplice. La justice moderne est plus douce. En voici deux exemples:

L'éditeur d'un livre pornographique, qu'il avait offert aux étudiants et étudiantes en lettres et en médecine de l'Université de Lausanne, s'est vu condamner par le Tribunal de police à une amende de 400 fr. Il a recouru contre cette peine peu élevée, mais le Tribunal cantonal vaudois a confirmé en tous points le jugement de 1^{re} instance.

On a saisi en 1929 des quantités de stupéfiants destinés au trafic illicite, c'est-à-dire aux malheu-reux adonnés à la cocaine, à la morphine, à Phéroïne. Ainsi, les 350 kg de cocaine saisis per-mettaient de faire plus de 7 millions de doses uniques. Mais les auteurs de ces empoisonnements de masses sont rarement punis. Il faut absolument arriver à limiter la production des stupéfiants aux seuls besoins de la médecine. Ce sera l'objet d'une des prochaines conférences internationales où la Suisse aura un rôle important puisqu'elle est un des principaux exportateurs de narcotiques.

Le Suffrage féminin à Genève Devant la Commission du Grand Conseil

Nous l'avons dit ici même: le projet de M. Albaret conférant aux femmes les droits M. Albaret conférant aux femmes les urons politiques dans de canton de Genève a été selon le règlement remis, en date du 14 fé-vrier dernier, à l'étude d'une Commission par-tie membres, chargés d'exalementaire de 15 membres, chargés d'exa-miner ce projet et de faire rapport au Grand Conseil. Le gros travail législatif causé par lés lois organiques sur la fusion a empêché cette Commission de se réunir plus vite, si bien que sa première séance n'a pu prendre date qu'au début de la semaine dernière. mission émit alors l'idée d'entendre une délégation de l'Association pour le Suffrage, ce qui est parfait, puis des délégations d'autres organisations féminines, ce qui est beaucoup plus discutable, le choix de ces organisations étant arbitraire, et les réponses qu'elles pour-ront fournir ne constituant pas forcément l'o-pinion de la majorité des femmes de Genève. Si nos renseignements sont exacts, l'Union des 51 nos renseignements sont exacts, l'Union des Femmes, le Groupe des Femmes socialistes, et celui des Travailleuses chrétiennes-sociales sont convoqués à une séance ultérieure de la Commission. Les deux premiers groupements soutiendront notre cause, nous le savons d'avance, le troisième s'y opposera sans doute, mais il ne saurait être question de déduire de cette constitution des conclusions définitives des conclusions définitives. cette consultation des conclusions définitives car quelles sont les Sociétés, celle pour le suf-frage mise à part, puisque ceci est le fond de son programme, sachant exactement l'opinion des membres qui adhèrent à elles avec un tout autre but professionnel, philanthropique, ou autre but protessonie, pinantiropique, ou social, et à qui on n'impose pas un examen d'entrée sur leurs convictions? L'opinion des femmes de Genève, nous la trouvons beaucoup plus certainement dans les résultats de la pétition fédérale de 1928-1929, signée par tition fédérale de 1928-1929, signée par 15.778 femmes, donc par une proportion im-portante de la population féminine suisse adulted par terres. adulte du canton.

adulte du canton.

Ceci dit pour marquer notre opinion, hâtons-nous d'ajouter que c'est avec la plus
grande courtoisie que la Commission présidée
par M. Gottret (parti catholique) a reçu le
27 avril une délégation de l'Association pour
le Suffraçe, composée, en plus de la présidente de l'Association, de M^{mes} Golay-Oltraaente de l'Association, de Missociation de mare, Dr. en médecine, Charles Gautier-Pictet, et Buffle-Friederich, toutes trois mères de familles nombreuses, si bien que l'argument-cliché que seules les célibataires réclament le droit de vote tombait de lui-même! Après que chacune des déléguées eût exposé les raisonnes des males alles describés les raisonnes des males alles describés de la confession de la confess droit de vote tombait de lui-meme ! Apres que chacune des déléguées eût exposé les raisons pour lesquelles elle demandait le suffrage, et cela en insistant spécialement sur le principe de justice qui est à sa base, les principales objections formulées par certains membres de la Commission leur furent soumises, et notamment l'objection-cliché, elle aûssi, de la discorde que ferait naître l'exercice du suffrage féminin dans les familles, objectios que Mª Buffle réfuta de toute son expérience de ménagère et de mère de famille habituée à mettre elle-même la main à la pâte! Puis l'entretien, dont, à l'exception des députés catholiques, ne firent usage que des partisans de nos idées, MM. Albert Picot (démocrate), Albaret (udéiste, l'auteur du projet), et Burklin (socialiste, président du Grand Conseil), porta surtout sur l'éligibilité des femmes et l'utilité de leur présence dans les Conseils; sur la possibilité en 'cas de refus de notre Parlement de reconnaître aux femmes le droit de vote intégral, de restreindre celui-ci, soit seulement à l'électorat, ce que se uffragistes dédavarent inequisishle soit. celui-ci, soit seulement à l'électorat, ce que les suffragistes déclarèrent inadmissible, soit au suffrage municipal, électorat et éligibi-lité; puis sur la valeur que pourrait avoir un hlé; puis sur la valeur que pourrait avoir un plébiscite féminin (dangereux, cela), et enfin sur ce fameux vote familial derrière lequel s'abrite le parti catholique pour nous refu-ser le suffrage féminin, en faveur duquel M. Berra (chrétien-social) rompit une lance, et qui n'est au fond qu'une forme du sys-tème antidémocratique du vote plural. Nous

laissames encore, bien entendu, à ces Messieurs, de la documentation en main: la brochure verte de la pétition, la brochure grise internationale, le programme politique féminin de cartes postles et pous pour

internationale, le programme politique fé-minin, des cartes postales, ... et nous nous séparâmes après un entretien nourri et cour-tois de plus d'une heure de durée. Nous ne crions pas encore victoire, et n'é-crivons pas même ici que l'Idée marche... car nous nous rendons parfaitement compte qu'il y a contre nous des oppositions irréductibles, et des députés dont le siège est fait, quoi que nous puissions leur dire. D'autre part, nous comptons certainement dans cette Commission des partisans de nos idées, des membres plus tièdes, mais sympathiques, puis un certain nombre d'hésitants insuffisamment informés; puissions-nous avoir réussi à montrer à ceuxpuissions-nous avoir réussi à montrer à ceux-ci que nous ne demandons rien que de parfaitement raisonnable et juste, et que nombre d'autres pays ont déjà réalisé: la collabora-tion de la femme et de l'homme sur un pied d'égalité pour le bien de la collectivité.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

(Suite de l'article en Ire page) Cette enquête sera terminée l'an prochain en

Cette enquête sera terminée l'an prochain en France et en Grande-Bretagne, et nous pourrons alors en parler plus au long, mais nous tenons à dire dès maintenant quelle richesse de détails intéressants Mle Chaptal a rapportés de ses investigations, et quel profit nous avons retires à l'entendre les résumer pour nous, de façon aussi claire que vivante. Il y aurait mille sug-gestions fécondes à glaner dans ces récits pour toutes celles de nos lectrices qui sont actives dans ce domaine; mais la place nous manque... Car, d'autre part aussi, cette ques-tion de l'enfance en danger moral a été encore traitée dans le débat très ample et de grande allure qui s'est engagé autour du double raport sur les services auxiliaires des tribunaux d'enfants, présenté, l'un par le Secrétariat, l'autre par Mlle Grabinska et M. Rollet, ancien juge de l'enfance à Paris. Pendant une journée entière en effet, il nous a été donné d'envisager sous des angles divers, non seulement le fonctionnement et la valeur propre de ces services auxiliaires, mais encore les diférents problèmes d'ordre éducatif, moral, humanitaire, psychologique et social qui se rattachent à celui de l'enfance délinquante. Et nous ne pouvons assez déplorer que tous traitée dans le débat très ample et de grande Et nous ne pouvons assez déplorer que tous ceux qui, à Genève et dans les cantons voisins, s'occupent pratiquement ou théoriquement de ces sujets, ne soient pas venus plus nombreux de ces sujets, ne soient pas venus plus nombreux écouter les quatre très beaux exposés de Mile Grabinska, du professeur Conti (Italie), de M. Maus (Belgique) et de Mee Vajkaj (Hongrie), car ils auraient fait une riche moisson de suggestions neuves et d'idées Afécondes de suggestions neuves et d'idées fécondes. Alors que, justement, le Code pénal fédéral pose devant nous le principe des Tribunaux pour enfants et rend actuelle la question de leur fonctionnement ou de leur organisation dans les cantons qui en possèdent déjà, ou de leur création dans ceux qui n'en possèdent point encore, pourquoi ne pas profifier de la présence chez nous de spécialistes de pays différents, du récit des expériences faites et des résultats acquis, pour se renseigner et s'instruire? et la notion ancrée de notre valeur helvétique en tous les domaines est-elle donc un dogme si intangible qu'il faille négliger ou ignorer tout ce qui se réalise en dehors de nos frontières?...

La place réduite dont nous disposons avec cofre nouveau format ne nous permet malheu-reusement pas de traiter avec plus de détails les autres travaux de notre Comité. Mentionles autres travaux de notre Comite. Menuon-nons encore cependant les deux rapports tou-jours fort intéressants que présentent chaque année le représentant du B. I. T. et celui de l'organisation d'Hygiène de la S. d. N. sur les questions à leur ordre du jour concernant l'enfance, et qui se concentrent essentiellement l'enfance, et qui se concentrent essentiellement cette année, pour le premier, sur l'âge d'admission des enfants aux professions non industrielles, âge que notre Comité a émis le vœu de voir coñucider avec la fin de la période de la scolarité, mais dans le sens bien entendu du relèvement de cet âge et non pas de l'abaissement de l'âge d'admission au travail. La représentante des organisations internationales féminines a également demandé que le B. I. T. étudie la situation des enfants des travailleurs saisonniers, qui, dans certains pays (les enfants d'ouvriers agricoles poionais en Allemagne notamment) se trouvent souvent dans des conditions d'hygiène déplorables, échappant à toute obligation scolaire plorables, échappant à toute obligation scolaire et à toute surveillance morale. Quant à l'Or-ganisation d'hygiène, c'est de son enquête sur la mortalité infantile qu'elle nous a entresur la loria de la marie de la puériculture, et le dévelopement des assurances sociales en faveur de la maternité.

Enfin, si du point de vue féministe les orga-

Si l'idée du vote des femmes avait été ac-cueillie en séance plénière par un silence com-plet que les optimistes à tous crins traplet que les optimistes à tous crins tra-duisirent un peu trop rapidement comme une reconnaissance tacite de la justesse de notre cause, il n'en a pas été certes de même à la Commission, au sein de laquelle des objec-tions ont été élevées, et une opposition assez vive manifestée par certains députés. La Com-

vestre qu'on passe en une joie forcée et qui m'attriste. Tout est apparence. Nouvelle année, vieille chanson...

Pâques, fête de rédemption, mais évo quant aussi, pendant la semaine sainte, le sacrifice pour l'Humanité. Celui qui a souffert et porté sa croix avec patience com-prendra plus facilement cet avertissement, et, plein de foi, implorera le Seigneur.

Mai: Me pousse à orner en hâte mon corps et mon âme pour être prête à jouir de ce prin temps encore.

Jun: Mois des roses soleil soleil nuits claires: le sang bouillonne, le cœur bat, une nostalgie m'envahit... Où est celui qui me prenait dans m'envant... Ou est celui qui me prenat dans ses bras, me disait de douces paroles, vou-lait partager mon sort... Je pleure dans ces nuits ple'nes de désirs. Mais, de jour, sous le ciel brillant, une fleur après l'autre en moi relève sa tête, aspire à la rosée qui la pourrait rafraîchir. Je sens clairement le renouveau de l'espérance et je me reproche mon optimisme incorrioible.

renouveau de l'espérance et je me reproche mon optim'sme incorrigible.

LET: Le mois de ma naissance. Pourquoi? Souvent j'ai désiré ne plus être. Doucement, doucement, m'en aller... Puis soudain mon désir frénétique de vivre, de ne pas quitter du vide... Attendre, oui, attendre comme on a déjà tant et tant attendu. Le miracle peutatre viventant il encore la chève positie fluer. être viendra-t-il encore, la chère petite fleur de bonheur... Alors la vie accomplie, mourir contente!..

Aout: L'année chemine. Mois de voyages. Tou or: L'annee chemine. Mos de voyages. Tous se hâtent au loin, courent, se tracassent pour attraper la meilleure part. On cherche à retrouver de nouvelles forces. Comment le pourrais-je? Comment l'âme pourrait-elle se défendre quand poeture. détendre quand partout, comme à la mai-son, des calculs la harcèlent? Non, je ne

le veux plus et je reste là où mon che-min est tracé. Ici aussi des souffles doux min est tracé. Ici aussi des souffles doux et caressants m'entourent dans ma solitude, et je puis, rêveuse, évoquer des images qui me remplissent de joie.

Septembre: Les fruits mûrissent. Pourrai-je, moi

TEMBRE: Les Truits murissent. Pourrai-je, moi aussi, les saisir? Les mois écoulés, je sais qu'ils m'ont frôlée de tout près. Entre les feuilles des arbres, j'ai respiré le ciel ensoleillé, au lieu de cueillir le fruit, doucement et furtivement je me suis éloignée. J'ai eu le pressentiment du bonheur: ces jours d'arrière-automne me resteront chers.

robre: Tout dans la nature s'apprête au som-meil. En moi le deuil des trésors restés cachés, des fruits qui sécheront faute d'avoir été cueillis

NOVEMBRE: Gris sur gris dans la nature. Comme sur un linceul la première neige sur tout ce qui fut vert. — Tout passe, tout s'effeuille. Je n'ai plus de courage pour rien. Tout fut vain, faillite dans ma vie.

Décembre: Fête d'amour, fête de joie, rien de tout cela pour moi. Pensée, calcul, calcul tout cela pour moi. Pensee, calcul, calcul encore, jusqu'où osera-t-on donner de la joie aux autres? Calcul, calcul, devise de ma vie. Oh! être une fois seulement enveloppée de soins, de bonté, d'affection et d'amour. Nul ne pense à moi. Enfants dont l'affection n'est qu'un devoir, qui ont leurs propres souics, leurs besoins leurs aspirations, personne qui mannertieur.

soucis, teurs besons teurs aspirations, per-sonne qui m'appartienne. L'année se termine décevante, comme elle commença. Point de message, ni de fleurs que j'aime tant, personne qui se souvienne de moi. Je redoute la nuit de la Saint-Syl-

LES EXPOSITIONS

Mme Guerzoni (Galerie Moos, Genève)

M™ Guerzoni (Galerie Moos, Genève)

Soixante-deux toiles et des dessins, les premières d'une peinture dense qui aborde tous les genres: portraits, natures mortes, paysages, avec une égale maîtrise. Oeuvre une, mais talent souple. Splendeurs des chairs dans ses mus, éclat des fleurs, lumière adoucie des paysages, et — en un geme où l'artiste excelle — sobriété dépouillée des portraits.

Parfaitement maîtresse de son talent, M™ Ouerzoni a une puissance de coloris qui s'assouplit selon le sujet traité, par exemple une allée de Fontainebleau en hiver aux roux atténués. Mais elle a une prédilection évidente pour le Midi: petits ports ou les bateaux se pressent en désordre sur l'eau sombre quand l'orage approche, bourg de province aux façades endormies, oliviers pâles baignés dans la chaleur sur le sol rouge. Le Midi etc.); elle sens de la compréhension: nus, ensembles de nus (Repos, Le Midi, etc.); elle rend admirablement le vie animale (bouledogue réveur ou endormi). Ou bien, c'est un délicieux portrait de jeune fille et la femme à l'éventail ou la spiritualité du portrait de Lydus Klein, le violoniste. Natures mortes, grands panneaux décoratifs, fleurs, celles-ci parfois un peu criardes, mais tulipes réveuses et roses délicates.